Les avantages de l’infogérance

* Permet une fléxibilité face a des evolutions importante et rapide de l’activitée de l’entreprise.
* L’entreprise bénéficie d’une meilleure maitrise de l’evolution technologique ainsi que d’une meilleure qualité ce qui débouche a une augmentation de la productivité du service informatique.
* Les entreprises qui sont spécialisé dans l’infogérance, effectue sans cesse des investissements pour rester compétitive.
* L’infogérance est une solution au besoin d’évolution de l’informatique interne. Elle évite l’embauche de personnel en informatique. Elle permet de controler et de reduire les cout de de fonctionnement l’entreprise.(Le budget informatique représente 15% du budget total de l’entreprise. Donc si l’entreprise sous-traite, c’est 15% en moins)
* L’entreprise qui sous-traite sa partie informatique peut se recentrer sur son coeur de métier.

IV- Les risques de l’externalisation(infogérance)

* L’entreprise peut mal estimé les volumes traité par l’infogérant et se retrouver au final avec une facture surdimensionner.
* Elle risque de perdre la maitrise de son système d’information si elle délègue trop la maitrise d’ouvrage a l’extérieur.
* Il peut y avoir une dépendance excessive de la part de l’infogérant et le retour en arriere devient difficile.
* L’infogérance peut engendrer des problèmes sociaux.(crainte de perte d’emploi et résistance au changement)
* L’entreprise risque de perdre le controle des services rendu par l’infogérant.
* Il y a aussi un risque technique lorsque le contrat est pas respecté ou mal executer.(perte de qualite, d’image de marque, de client)